



Barrière mitoyenne cachant visibilité sur route

Par **lonewolf**, le **10/06/2009** à **19:27**

Bonjour, rnrnj'ai une maison mitoyenne et un balcon dont le pied est la limite entre mon minuscule lopin de terre qui est en dessous de ce dit balcon et le lopin de terre de mes voisins. rnrnIl y a des chats sauvages dans mon village et je fais l'erreur de les nourrir sur mon terrain mais a l'opposé de cette séparation, c'est à dire a l'ange opposé de ma maison. rnrnSur mon minuscule lopin de terre j'ai un rosier et ma voisine un parterre de fleurs de l'autre côté de la séparation. rnrnMes voisins se plaignent que les chats lui abiment leurs fleurs (ce qui est surement vrai) mais étant sauvages, je ne vois pas comme les empecher de faire des bêtises. rnrnMais ce soir, surprise !!!, mes voisins ont installé de la frissette de séparation entre nos deux lopins de terre en se fixant sur mon mur et atteignant une hauteur d'au moins 2m50 puisque celle ci débordé un peu sur mon balcon. Tout ceci, soi disant pour empecher les chats de détruire leur parterre, ce qui est ridicule puisqu'ils n'ont qu'a contourner cette barrière. rnrnLa mise en place de cette barrière est elle légale ? De plus, elle cache la lumière à mon rosier et cache presque totalement la visibilité à la sortie de mon garagernrnComment dois je prendre cet accès (que je trouve abberant de colère) rnrnMerci d'avance pour vos renseignements éclairés. rnrnAmicalement rnlonewolf